

NOUVELLE RÉGION ■ Lieu d'échange original sur le développement durable

## Plateforme 21 se cherche une place

C'est l'une des réussites de la coopération Etat/ex-région Auvergne. Mais surviendra-t-elle au redécoupage territorial ? Et de quelle manière ?

A Marmilhat, Plateforme 21 s'inquiète de ce qu'il adviendra de ses salariés et de son réseau original et neutre après 2016.

Créé en 2007 sur l'initiative conjointe du Conseil régional et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (à l'époque la DIREN), Plateforme 21 s'attache à promouvoir une approche globale et neutre du développement durable. Elle réunit une petite centaine d'acteurs issus du monde de l'entreprise (Capeb, SNCF, EDF, Eau de Volvic, banques, CCI...), de l'enseignement et de la recherche (écoles, universités, lycées), les services de l'État, des filières d'expertises et des associations.

Comme beaucoup d'organismes dont le budget dépendait de la Région Auvergne (\*), le financement de ses activités et de ses deux salariés n'est aujourd'hui assuré que par le budget prévisionnel



**APPROCHE.** Le réseau invite les acteurs à partager leurs expériences, comme la renaturation de l'Arrière avec l'Inra.  
PHOTO D'ARCHIVES FRED MARQUET

voté pour 2016. Au-delà, quand d'autres associations peuvent jouer la carte de la fusion avec des interlocuteurs correspondant au nouveau découpage régional, Plateforme 21 se retrouve seule à la mauvaise échelle.

« Il n'y a d'équivalent nulle part pour fusion-

ner », explique Lionel Roucan, devenu président de Plateforme 21 en rendant sa casquette d'élu régional pour défendre cet outil de la médiation entre environnement, développement économique et aménagement du territoire. « On peut se poser la question de savoir s'il y aura une pérennité possi-

ble dans les stratégies de la nouvelle Région, ses ambitions et les moyens qui vont être mis en œuvre. »

Lionel Roucan s'inquiète notamment du rattachement à une vice-présidence « environnement ». « Aujourd'hui, le développement durable, ce n'est pas que de l'environnement au sens naturaliste ! L'écologie industrielle concerne l'entreprise, l'aménagement du territoire... ».

### Pêche aux stratégies

Jeudi encore, les adhérents réunis dans un groupe de réflexion « avenir », ont réaffirmé l'utilité de l'outil. Reste à aller à la pêche aux stratégies. Notamment auprès du maire de Chamonix, Éric Fournier, installé le 4 janvier au poste de vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux.

Anne Bourges  
anne.bourges@centrefrance.com

(\* 70 % de son financement est assuré à parité par l'État et la Région. Le reste provenant des cotisations des adhérents (82 début 2016).

La Montagne,  
3 février 2016

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ■ Un forum organisé demain à Cusset et Bellerive

## Réemployer pour faire moins de déchets

Le développement durable, ce n'est pas seulement faire attention à l'environnement.

C'est aussi éviter la production de déchets, donc économiser matière première et énergie, en réparant, réemployant et réutilisant des objets. C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire.

A l'initiative de la Plateforme 21 pour le développement durable, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), une rencontre se tient demain, dans l'agglomération de Vichy (\*). Voici le programme de la journée.

### Au programme

**10 h 15 :** Visite de la recycle-rie de Vichy Val d'Allier à Cusset. Présentation de la démarche et visite des locaux. Échanges avec des encadrants techniques et un membre du Comité directeur.

**13 h 30 :** L'économie circulaire, quels liens avec le déve-



**RECYCLERIE DE CUSSET.** Déposés ou repêchés à la déchetterie, les objets sont réparés avant d'être mis en vente à des sommes modiques. Un modèle d'économie circulaire qui sera montré en exemple jeudi matin. PHOTO CÉCILE CHASSIN

loppement durable ? Diffusion du film : *L'économie circulaire, du concept à l'action* et introduction de Véronique Guiraud, chef de projet Macéo.

**14 heures :** réparation, réemploi, réutilisation : concepts et mises en œuvre illustrés par l'exemple. Animé par Thierry Boutet, chargé de mission développe-

ment durable à la Cham-bre de Commerce et d'Industrie Auvergne, Hervé Chalaye, chargé de mission déchets à la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME, et avec les témoignages de Michel Besson, ancien dirigeant de l'entreprise MBI (Loire), spécialisée dans la reconstruction de moteurs thermiques, Cari-

ne Prel, monitrice éducatrice, responsable de la boutique « l'Aménagerie » pour l'association Viltals (Allier), Sandrine Tissier, encadrante technique, pédagogique et sociale pour Avenir Insertion, responsable de l'atelier de reconditionnement informatique Chrysalide (Puy-de-Dôme). ■

(\*) Les inscriptions sont closes.

*Le 5 à 7 de l'économie se déroulera le 1er décembre de 17h à 19h, en clôture de ce mois de l'Économie Sociale et Solidaire. L'ensemble des partenaires à savoir l'ADIE, Engie, la Fondation Agir Pour l'Emploi (FAPE), la Fédération des Entreprises d'Insertion Auvergne et la Plateforme 21 seront présents sur les 2 tables rondes animées par Yves LEFAOU, conseil en communication et ancien journaliste. Des créateurs viendront témoigner de leur expérience et montrer leur savoir faire.*



### Des entreprises « comme les autres »

On compte en Auvergne, 30 entreprises d'insertion ; des entreprises « classiques » du secteur marchand, avec la même fiscalité, les mêmes coûts de production, les mêmes prix de vente. Leur conventionnement avec l'Etat ne porte pas sur la production mais sur leur mission d'insertion. Dans ces entreprises, les contremaîtres ne sont pas seulement des techniciens, ils ont une vocation sociale d'encadrants et une partie du personnel est constitué de personnes en insertion orientées par Pôle emploi en raison de leurs très grandes difficultés à intégrer un milieu ordinaire de travail. Ce qui leur est proposé est un contrat de travail de 2 ans sur des postes de 1er niveau de qualification. Christophe Bonaldi, Délégué Auvergne de la fédération des entreprises d'insertion, définit ainsi le rôle des encadrants techniques : « *ils sont issus du métier mais doivent aussi former les salariés à la sécurité, les aider à progresser, évaluer leurs habilités, s'assurer que la personne acquière des compétences et préparer la suite. Il fait le point sur son projet professionnel et l'aide à résoudre les problèmes de freins qui peuvent l'empêcher de l'atteindre* ». Le financement de cet accompagnement à hauteur de 10 143 euros par an par Poste (par ETP et non par personne) permet à de très belles entreprises de prospérer comme EVE, Environnement Valorisation Emploi, à Domérat, qui recycle des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Ces entreprises ont parfois du mal à gagner leur reconnaissance auprès des institutions et d'autres entreprises pourtant avec 85% de leur chiffre d'affaires réalisé dans le secteur marchand, elles ont toute leur place dans l'économie et pourraient élargir leurs partenariats avec d'autres.

### Le parrainage d'ENGIE

La Fondation Agir pour l'Emploi (FAPE) témoigne de l'engagement profond des Industries Électriques et gazières en faveur de l'insertion de personnes en grande difficulté. Les salariés du groupe avec leurs organisations syndicales en sont à l'origine mais pour chaque euro versé par un salarié, l'entreprise double la mise. En 3 ans, 53 projets ont pu être financés dont la très belle entreprise d'insertion « *Gentiane* » à Riom-ès-Montagne qui transforme le bois d'origine locale en bûchettes de bois grâce à l'achat de têtes d'arbres. Ils avaient besoin d'investir dans un équipement, le FAPE les a aidés à créer ces emplois non délocalisables car ils sont basés sur l'exploitation de la ressource locale. Cette entreprise sera présente sur le forum le 1er décembre tout comme Pénélope et Ulysse, une entreprise de recyclage de vêtements d'occasion (tri, remise en état, création, ... Au total 80 personnes travaillent dans cette entreprise au

tri, lavage, transformation ou vente des produits, le FAPE ayant financé l'ouverture d'une boutique supplémentaire.

### Un fonds d'aide à la création d'entreprise

Parmi les partenaires de cette opération l'ADIE s'intéresse aux exclus du système bancaire à qui elle propose du micro crédit pour soutenir leurs projets de création d'activité. Depuis plus de 30 ans, cette association a vu naître bien des projets en les accompagnant à hauteur de 3 000 euros (en moyenne) et jusqu'à 10 000 euros sachant que les indicateurs montrent que les besoins au démarrage tournent autour de 8 000 euros. L'ADIE considère cette première aide comme un premier investissement qui, grâce à un accompagnement, va permettre de bien démarrer son activité. Depuis 1988 en Auvergne, l'ADIE a le recul nécessaire pour conforter son action. Les projets des créateurs concernent encore trop souvent le milieu urbain dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, le l'aide à domicile dont les besoins en zone rurale sont immenses. Solène Labiaule, Déléguée territoriale ADIE espère de cette rencontre du 1er décembre, qu'elle contribue à faire connaître le dispositif et lever le frein financier qui gèle les envies des demandeurs d'emploi qui, souvent, « *renoncent avant d'avoir essayé* ». A l'issue d'un parcours de création aidé par l'ADIE, plus d'une personne sur deux continue à développer son activité mais ceux qui s'arrêtent en route ne sont pas en échec : « *87% des gens passés par le dispositif sont réinsérés* ».

### Travailler ensemble pour aller plus loin

Si les acteurs du monde de l'insertion resserrent leurs rangs, ils ont aussi l'intention de resserer leurs liens avec tous les champs de l'économie : l'enjeu est d'aider les demandeurs d'emploi à intégrer des parcours de formation qualifiante, de pouvoir postuler auprès des entreprises qui recrutent et de croiser leurs regards autour de la question de l'insertion.

« *Travailler ensemble c'est le défi de tous les jours* ». Une option qu'a bien intégrée Marie-Hélène Moinet, chef de projet de la Plate-forme 21 « *notre mission est de mettre en relation des mondes qui ne se côtoient pas habituellement : organismes professionnels, dispositifs, enseignement, recherche, entreprises, ... pour les faire réfléchir ensemble. La soirée du 1er décembre sera l'occasion pour faire se rencontrer des personnes qui ne sont pas dans les mêmes réseaux et ont toutes les raisons de travailler ensemble* ». Ce lien neutre que propose la Plate-forme 21 entre ses adhérents s'inscrit dans une démarche de co-construction et de décloisonnement des réseaux. Elle sera présente tout au long des débats qui se tiendront le 1er décembre.

Entrée gratuite sur inscription obligatoire.

## Une sortie, les yeux dans les sternes à Moulins



Depuis le pont Régemortes, la quinzaine de participants a pu admirer les oiseaux. ?  
© photos philippe bigard

**Les sternes pierregarins et les sternes naines sont l'une des richesses de l'Allier, en particulier à Moulins. Protéger ces oiseaux demande une attention de tous les instants.**

Vous pouvez les apercevoir, déployant leurs ailes blanches ou piquant une tête dans l'Allier, quand vous passez sur le pont Régemortes. Elles cheminent entre les voitures qui circulent et les Moulinois qui l'été se posent ou promènent leur chien sur les bords de la rivière.

25 couples de sternes chaque année à Moulins

Les sternes pierregarins et les sternes naines sont l'une des fiertés de l'écosystème moulinois. Mais aussi le cœur d'une équation : comment concilier l'homme, ses activités et ses infrastructures d'un côté ; et de l'autre comment préserver de ces oiseaux qui viennent se reproduire ici depuis 1999.

Le sujet était hier matin au centre d'une sortie organisée dans le cadre de la Plate-forme 21, un réseau d'acteurs créé en 2007. Il vise à améliorer la prise en compte du développement durable dans les projets d'aménagement du territoire. La Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Direction départementale du territoire (DDT) ou encore l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) étaient réunis pour réfléchir sur la question, yeux dans les yeux avec les sternes.

Les îlots en contrebas du pont Régemortes, faits de sable et de graviers, sont idéaux pour ces oiseaux. Ils accueillent en moyenne, chaque année de début mai à juillet, 25 couples de sternes. Soit près d'un cinquième de la population auvergnate. Mais la majorité des reproductions échoue. La raison est parfois simple : un canoë qui accoste, un chien qui vient s'ébrouer sur l'îlot... et les nids, installés dans des trous creusés dans le sable, peuvent être détruits. S'ajoute à cela l'aléa météorologique, telles les crues qui engloutissent les îlots et empêchent la reproduction. Résultat : en 2015, sur 39 poussins nés viables, 30 ont disparu.



Que faire pour les protéger ? L'installation de filets de protection, en aval du pont Régemortes, est expérimentée cette année. « Mais on ne peut pas prendre plus d'une demi-heure pour les installer. Sinon, c'est nous qui perturbons les sternes », expliquait hier Jean-Christophe Gigault, directeur de la LPO Auvergne. D'autres petits gestes ont leur importance : des tuiles ont été posées sur les grèves, pour permettre aux poussins de se réfugier dessous.

L'autre versant phare de la protection des oiseaux reste la pédagogie : la LPO fournit par exemple des fiches aux structures qui louent des canoës, pour sensibiliser les vacanciers et éviter qu'ils n'accostent en plein sur des nids.

Un arrêté préfectoral de protection de biotope est également en place depuis 2010, interdisant l'accès aux îles du 1<sup>er</sup> avril au 15 août. Quels que soient les moyens, le but reste le même pour les associations : faire comprendre aux décideurs comme au grand public que la protection des sternes est une bataille qui se mène chaque année, par des gestes parfois simples.

*Plus de renseignements. La LPO organise régulièrement des sorties sur le terrain et des réunions. Contact au 06.09.68.17.57.*

Dimitri Crozet